

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

« Boost'in »

Du 07/05/2025 au 25/05/2025

1. PREAMBULE

IMPACT Lab accompagne, depuis 2015, les startups, les grandes entreprises et les institutions publiques africaines pour leur permettre, grâce à l'innovation, d'être plus compétitives et de répondre à leurs enjeux de croissance et d'impact.

IMPACT Lab offre aux startups un accompagnement opérationnel sur-mesure pour accélérer la mise en oeuvre de leurs projets, leur croissance et leur financement. Dès 2018, la structure s'est concentrée sur l'accompagnement d'entrepreneurs au stade du prototypage et du go-to-market, et a élargi son périmètre géographique d'intervention pour couvrir d'autres pays d'Afrique. Depuis 2021, IMPACT Lab déploie également des programmes d'accompagnement à l'internationalisation et à la levée de fonds pour des startups matures générant déjà du chiffre d'affaires dans leurs pays d'origine. Au total, c'est plus de 350 startups qui ont été accompagnées par IMPACT Lab depuis sa création, dont 190 startups marocaines.

Le programme Boost'In Spécial Gaming s'étend sur une durée totale de 24 mois. Il offre un accompagnement structuré en 3 phases :

- un bootcamp intensif de 2,5 mois délivré par des experts internationaux de l'industrie du gaming
- une période de pré-accélération de 6,5 mois, axée sur le renforcement sur la durée des compétences entrepreneuriale pour préparer l'entreprise au go-to-market et à la levée de fonds
- un suivi des startups pendant 15 mois pour maintenir la dynamique, favoriser les connexions et assurer une gestion efficace du financement

2. OBJET DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projets a pour objectif de sélectionner, à la suite d'un processus de sélection, 5 startups innovantes opérant dans l'industrie du gaming afin de bénéficier d'un programme d'accompagnement et, le cas échéant, du financement¹ « Tech Boost » au titre du « Fonds Innov Invest » (FII).

3. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Les candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet auront accès gratuitement² à un programme d'accompagnement comprenant les services suivants :

- ☐ Un programme de workshops et de formations couvrant diverses thématiques business, technologiques et techniques spécifiques à l'industrie du gaming
- ☐ Un accompagnement individuel assuré par un coach référent d'IMPACT Lab

¹ Un minimum de 20% du programme d'investissement à financer devra être engagé par la startup comme autofinancement préalable au décaissement du financement au titre du FII.

² D'autres services payants peuvent être proposés à la demande.

- ☐ Des rencontres avec des experts internationaux selon les besoins spécifiques des studios sélectionnés
- ☐ Un accès à une communauté internationale de gamers
- ☐ Une facilitation des mises en relation avec des partenaires commerciaux ou financiers potentiels au Maroc et à l'international
- ☐ Un soutien pour accroître la visibilité des startups sur le digital et dans les médias

4. CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à projets s'adresse aux entreprises établies au Maroc, opérant dans l'industrie du gaming et respectant les critères d'éligibilité suivants :

- Entreprise de droit marocain dont les actionnaires ont une adresse de résidence au Maroc
- Ayant 5 ans d'ancienneté au maximum, à compter de la date d'immatriculation au RC
- Démontrant d'un projet avec un caractère innovant³
- Ayant développé un MVP ou une démo fonctionnelle jouable permettant une expérience d'au moins 30 minutes

5. DOSSIER DE CANDIDATURE : CONTENU ET SOUMISSION

Le dossier de candidature doit inclure :

- *Un formulaire décrivant la startup, les réalisations et le projet proposé*
- *Une vidéo de pitch*
- *Le(s) brevet(s) d'innovation si existant(s)*
- *Le(s) CV et les pièces d'identité du ou des fondateur(s)*
- *Les statuts de l'entreprise*
- *L'inscription au registre du commerce*

Le dossier de candidature peut être rédigé en langue arabe, française ou anglaise et transmis via la plateforme VC4A sur la page dédiée au programme accessible via le lien : <https://vc4a.com/impact-lab/boostin-gaming-program/application/cfa-boostin-gaming-program/?lang=en>. Seules les candidatures comportant un dossier complet et transmises sur cette plateforme seront évaluées.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 25 Mai 2025. Les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel à projets ne seront pas prises en compte.

Une même entreprise ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature.

Après envoi du dossier de candidature, le contact principal du candidat pourra être sollicité pour des demandes de précisions ou de justificatifs sur sa candidature.

³ La notion d'innovation est appréhendée dans son sens large. Elle correspond à la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle. Ainsi, il peut s'agir d'une innovation proprement dite (création) ou d'une innovation d'adaptation.

Toutes déclaration inexacte ou mensongère peut entrainer la disqualification du candidat.

IMPACT Lab se réserve le droit de modifier, de décaler, de proroger ou d'annuler purement et simplement le présent appel à projets et ce, sans qu'aucun des candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. Le règlement modifié se substituera automatiquement au règlement jusqu'alors en vigueur, celui-ci devenant caduc.

6. PROCESSUS D'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation des candidatures présentées dans le cadre de l'appel à projets se fera sur la base d'une évaluation sur dossier et d'un passage devant un jury de sélection. Les critères d'évaluation incluent le caractère innovant de l'offre, l'adaptation de l'offre au marché national et international, le niveau de maturité du MVP, la faisabilité du business modèle du candidat et la qualité de l'équipe.

Les dossiers retenus par le jury de sélection accéderont au financement Tech Boost selon les conditions validées par les membres du jury, et intégreront le programme de pré-accélération.

7. CALENDRIER PREVISIONNEL

Phases	Date (jours calendaires)
Lancement de l'appel à projets	7 Mai 2025
Clôture de l'appel à projets	25 Mai 2025
Sélection et organisation du pitchday	26 Mai – 30 Juin 2025
Annonce des candidats sélectionnés	02 Juillet 2025
Démarrage du bootcamp intensif	07 Juillet 2025
Démarrage du programme de pré-accélération	15 Septembre 2025
Clôture du programme de pré-accélération	31 Mars 2026
Suivi post-programme	Avril 2026 – Juin 2027

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout projet comportant des informations à caractère confidentiel devra le mentionner de façon non équivoque. L'intégrité de ces informations fournies par les candidats dans leur dossier de candidature sont confidentielles, à l'usage exclusif du comité de sélection.

IMPACT Lab ainsi que les membres du comité de sélection s'engagent à traiter comme confidentielles les informations renseignées par les candidats et ne pourront les divulguer sans accord préalable écrit de ces derniers.

IMPACT Lab se réserve le droit de communiquer publiquement sur l'appel à projets et les candidatures réceptionnées et/ou retenues à l'issue du processus de sélection. Dans ce cas, seuls les noms des projets et/ou entreprises candidats ou retenus seront communiqués.

CONFLITS D'INTERETS

IMPACT Lab s'engage à maintenir une totale indépendance dans son évaluation des projets qui lui sont présentés dans le cadre de l'appel à projets.

IMPACT Lab atteste qu'aucun intérêt financier, professionnel, ou personnel ne viendra influencer de manière inappropriée ses décisions ou ses évaluations.

En cas de conflit d'intérêts divulgué ou autrement identifié, IMPACT Lab se réserve le droit de prendre toutes mesures jugées nécessaires pour assurer l'intégrité de l'évaluation des projets.

Toutes les informations divulguées dans le cadre de la gestion des conflits d'intérêts seront traitées avec la plus stricte confidentialité et ne seront utilisées que pour assurer l'intégrité du processus d'évaluation.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Afin de garantir une sécurité et une confidentialité des données transmises dans le cadre de l'appel à projets, IMPACT Lab mettra en place des principes et règles visant à protéger les droits des personnes concernées et à empêcher l'utilisation inappropriée de leurs données à caractère personnel et ce, conformément aux dispositions de la loi 09-08 et du RGPD.

IMPACT Lab s'engage également à respecter les principes énoncés par la présente politique de protection des données à caractère personnel en assurant des services conformes aux bonnes pratiques de sécurité.

CONTACT

Veuillez adresser toutes vos demandes d'informations à l'adresse suivante « contact@impactlab.africa ».